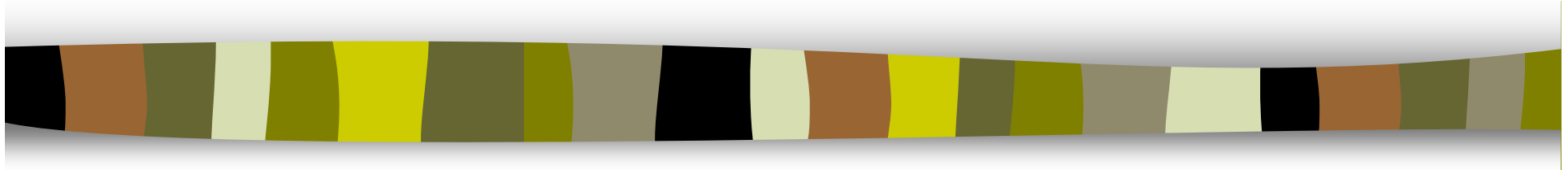


FORMATION CADRE DE SANTE

IFCS du CHU de Grenoble



CONCOURS

2009



L'Institut de Formation des Cadres de Santé de Grenoble

- Ecole créée en 1968, Institut pluri-professionnel en 1996
- Ecole publique, financée par la Région Rhône-Alpes, rattachée au pôle Formation du CHU de Grenoble
- Institut agréé pour assurer la formation de 45 infirmiers, 5 diététiciens et 5 masseurs-kinésithérapeutes en vue de l'obtention du diplôme cadre de santé
- Une formation professionnelle universitaire initiale en partenariat avec l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et des formations continues pour le personnel d'encadrement



CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION DE L'IFCS DU CHU DE GRENOBLE

- Etre infirmier, diététicien ou masseur-kinésithérapeute
- Avoir exercé pendant 4 ans minimum au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Déposer un dossier d'inscription entre le 2 janvier et le 15 février 2009
- Avoir passé avec succès les épreuves de sélection



LA SELECTION (1)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Commentaire de documents

« Une épreuve d'admissibilité, écrite et anonyme : cette épreuve, d'une durée de 4 heures, notée sur 20, consiste en un commentaire d'un ou plusieurs documents relatifs à un sujet d'ordre sanitaire ou social.

Elle a pour but de tester les capacités d'analyse et de synthèse du candidat, son aptitude à développer et argumenter ses idées par écrit ».

Arrêté du 18 août 1995, article 8.



LA SELECTION (2)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Pour les concours d'accès aux IFCS de la Région Rhône-Alpes,
il est demandé au candidat

- De réaliser une synthèse qui permette de dégager l'idée centrale de l'ensemble des documents et d'articuler les points de vue des auteurs
- D'argumenter son point de vue sur cette idée centrale en s'appuyant sur ses connaissances et sur son expérience de professionnel de santé

Ces deux aspects doivent être également traités.

L'organisation du développement est laissé au choix du candidat.



LA SELECTION (3)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

CRITERES D'EVALUATION

1. Est-ce que l'idée centrale est bien identifiée dans sa complexité, sa cohérence ? Est-elle restituée dans le domaine sanitaire et/ou social ?
2. Est-ce que les différents points de vue des différents auteurs sont dégagés et articulés ?
3. L'argumentation présentée par le candidat est-elle en lien avec l'idée centrale et s'appuie-t-elle sur ses connaissances et son expérience professionnelle de la santé ?
4. Le candidat se situe-t-il en tant que professionnel de santé ?



LA SELECTION (4)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

- Durée : 4h
- Double correction
- Note : sur 20
- Sont déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20
- Les candidats seront alors convoqués pour l'épreuve d'admission



LA SELECTION (5)

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

UN DOSSIER REDIGE

composé de :

■ **Un curriculum vitae**

- ✓ Déroulement de carrière
- ✓ Formations
- ✓ Diplômes obtenus

■ **Une présentation personnalisée**

- ✓ Expérience et perspectives professionnelles
- ✓ Participation à des travaux et des études
- ✓ Responsabilités exercées
- ✓ Ses conceptions de la fonction cadre et ses projets



LA SELECTION (6)

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

- **Un exposé oral** : 10 mn
- **Un entretien** : 20 mn
- L'évaluation porte sur le dossier, l'exposé, l'entretien.
- Jury : 3 personnes
- Notation : sur 20



LA SELECTION (7)

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

à l'IFCS de Grenoble

- Le dossier est déposé au secrétariat le jour de l'épreuve orale
- La lecture du dossier par le jury précède l'épreuve



LA SELECTION (8)

Critères de sélection - Grenoble

- Expression écrite et orale
- Expérience professionnelle
- Anticipation de la fonction cadre et de la formation



LA SELECTION (9)

EPREUVE ORALE D'ADMISSION

- Note finale de la sélection = note épreuve d'admissibilité + note épreuve d'admission
- L'Admission : note finale égale ou supérieure à 20/40, dans la limite de la capacité d'accueil d'étudiants de l'IFCS
- Après le classement, le jury dresse la liste principale et la liste complémentaire des candidats admis, par profession.



LA SELECTION (10) : LE JURY

Composition

- Président de jury : Directeur de la DRASS ou son représentant
- Directeur de l'IFCS
- Un professionnel de la filière du candidat
- Un directeur d'hôpital
- Un médecin hospitalier
- Un enseignant relevant du Ministère chargé de l'enseignement supérieur.



CALENDRIER 2008

- Inscription : du 2 janvier au 15 février 2009
- Épreuve d'admissibilité : vendredi 6 mars
après-midi : appel à 13h00
 - Résultats : vendredi 3 avril 2009
- Épreuve d'admission : du 29 avril au 11 mai 2009



RESULTATS DU CONCOURS

Résultats (pour les 4 IFCS de la RRA) : **lundi 18 mai 2008**

Sur internet : www.chu-grenoble.fr

- CHU de Grenoble
- Accueil étudiant
- Ecoles
- Cadres de santé
- Résultats concours



DOSSIER D'INSCRIPTION (1)

- Lettre manuscrite
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes professionnels
- Attestation de l'employeur
- Certificat médical
- Attestation de prise en charge financière



DOSSIER D'INSCRIPTION (2)

- Chèque d'inscription de 80€
- 3 photos d'identité
- 4 enveloppes adressées au nom du candidat
- 4 timbres



DOSSIER D'INSCRIPTION (3)

Dossier adressé à :

Monsieur le Directeur

Institut de Formation des Cadres de
Santé

CHU de Grenoble

BP 217

38043 Grenoble Cedex 09



Gestion des admissions (1)

- Liste principale
- Liste complémentaire

- Mutualisation des listes
 - ✓ Régionale
 - ✓ Nationale



Gestion des admissions (2)

Les reports

- Acceptés par le Directeur, pour 1 an :
 - ✓ Maternité, adoption, congé de garde d'un enfant < 4 ans
- Pour 1 an renouvelable :
 - ✓ Rejet de la demande d'accès à la formation professionnelle, promotion sociale, congé formation, mise en disponibilité
- Après avis du Conseil Technique :
 - ✓ Maladie, accident, événement grave.



PRISE EN CHARGE (1)

- **PRIVE**

Demande à l'employeur d'un congé individuel de formation (CIF)

- **PUBLIC**

Demande à l'employeur d'une promotion professionnelle (décret du 21 août 2008)

- **INDIVIDUELLE**



PRISE EN CHARGE (2)

Coût de la formation en 2008

- CIF ou employeur : 8110€
- Individuel : 2880€
- Frais de documentation : 39€



L'IFCS de GRENOBLE (1)

ACTIVITES DE FORMATION

- La formation Cadre de Santé
- La formation Permanente
 - ✓ Préparation au concours et à la formation des cadres de santé (prépa1)
 - ✓ Préparation aux épreuves écrites et orales (prépa 2)
 - ✓ Conférences interprofessionnelles des cadres
 - ✓ Analyses de situations d'encadrement et de formation pour les cadres de santé



L'IFCS de GRENOBLE (2)

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Direction

Daniel MICHON

Accueil – Secrétariat

Anne GARRIGUES

Sylvie RESTIVO

Entretien des locaux

Personnel d'une société extérieure



L'IFCS de GRENOBLE (3)

PRESENTATION DE L'EQUIPE (2)

Quatre formatrices à temps plein

Annick BELLANGER

Martine DUMETZ

Marie-Ange GALLET

Bernadette NICOLAY

Deux formatrices vacataires

Denise PAILLET

Cécile RICHAUD

Une référente universitaire pour la Maîtrise « Politiques Publiques de Santé »
délivrée par l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Catherine GUCHER



L'IFCS de GRENOBLE (4)

Des partenaires de formation

Dun réseau d'intervenants et de partenaires

- professionnels et universitaires des secteurs sanitaires, social, éducatif, administratif et économique.

Des documentalistes du CDD des écoles

Hélène HERRENG
Françoise LACOSTE
Karine ROMERO

Des documentalistes du CDD de l'IEP de Grenoble

www.iep-grenoble.fr



LA FORMATION DES CADRES DE SANTE (1)

- **Décret n°95-926 du 18 août 1995**
portant création d'un diplôme cadre de
santé
- **Projet pédagogique de l'IFCS de
Grenoble**



LA FORMATION DES CADRES DE SANTE (2)

Philosophie de la formation

- Le développement de **la santé** des personnes et des populations est au cœur de la fonction cadre de Santé.
- Les cadres de santé sont des acteurs professionnels du **soin**.
- La formation est centrée sur **la personne: Adulte, Professionnel, Citoyen, Acteur, Apprenant**.
- La formation est **professionnalisante et articulée avec la validation d'une Maîtrise universitaire** (Master 1 spécialité « Politiques publiques de santé »)



LA FORMATION DES CADRES DE SANTE (3)

- La compréhension de l'évolution des besoins et des enjeux au niveau des politiques et des projets des organisations de la santé
- La compréhension et l'adaptation aux **évolutions** multiples:
 - Nouvelle gouvernance, T2A, territorialisation, Coopérations
 - Régionalisation des politiques de santé
 - Ré-ingénierie des formations et Universitarisation dans le cadre du LMD
 - VAE et transmission des savoirs professionnels
 - Evolution des métiers et formation tout au long de la vie
 - Evolution du contexte social et enjeux de la démocratie sanitaire
- Le questionnement **éthique** comme garant de sens et d'humanité.



LA FORMATION DES CADRES DE SANTE (4)

Les finalités de la formation

Former des cadres de santé:

- ❑ Garants de la qualité des soins et des services dans une visée de santé pour les publics accueillis et les personnes au travail.
- ❑ Responsables et réflexifs
- ❑ Capables d'analyser et d'appréhender les enjeux des politiques, la complexité des systèmes et des situations.
- ❑ Positionnés et engagés sur le plan personnel, professionnel et institutionnel
- ❑ Capables d'anticipation et d'adaptation aux évolutions
- ❑ Capables de développer des collaborations
- ❑ Participants au développement des savoirs personnels et professionnels.

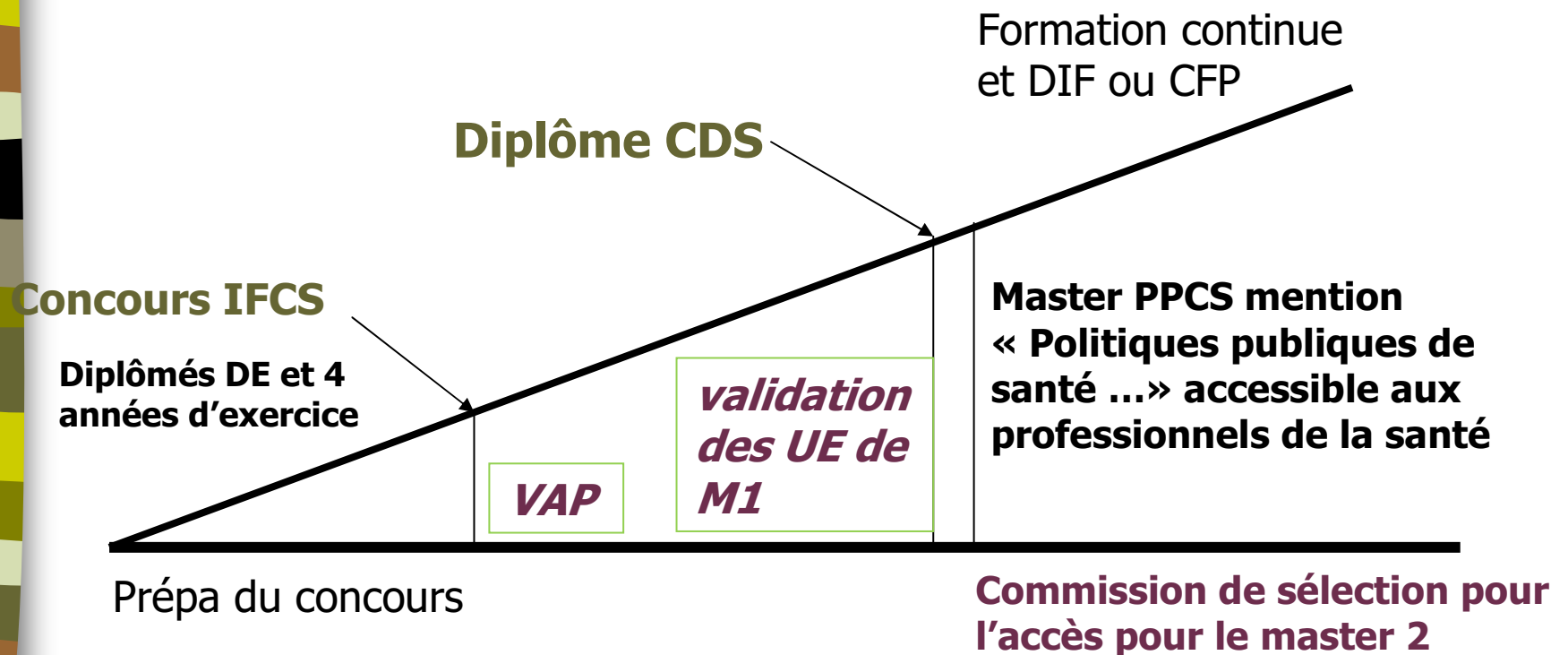


LE PROGRAMME DE FORMATION (3)

- Des stages (formation en alternance)
- Des travaux :
 - ✓ Ecrits
 - ✓ Oraux
 - ✓ Travail personnel

Proposer aux CDS un parcours de professionnalisation universitaire

Une spécialité « santé » dans un Master existant





Un partenariat de formation CHU-IEP pour
promouvoir une nouvelle spécialité de Master

Dans le cadre du Master de l'IEP
« **Politiques Publiques et Changement Social** »

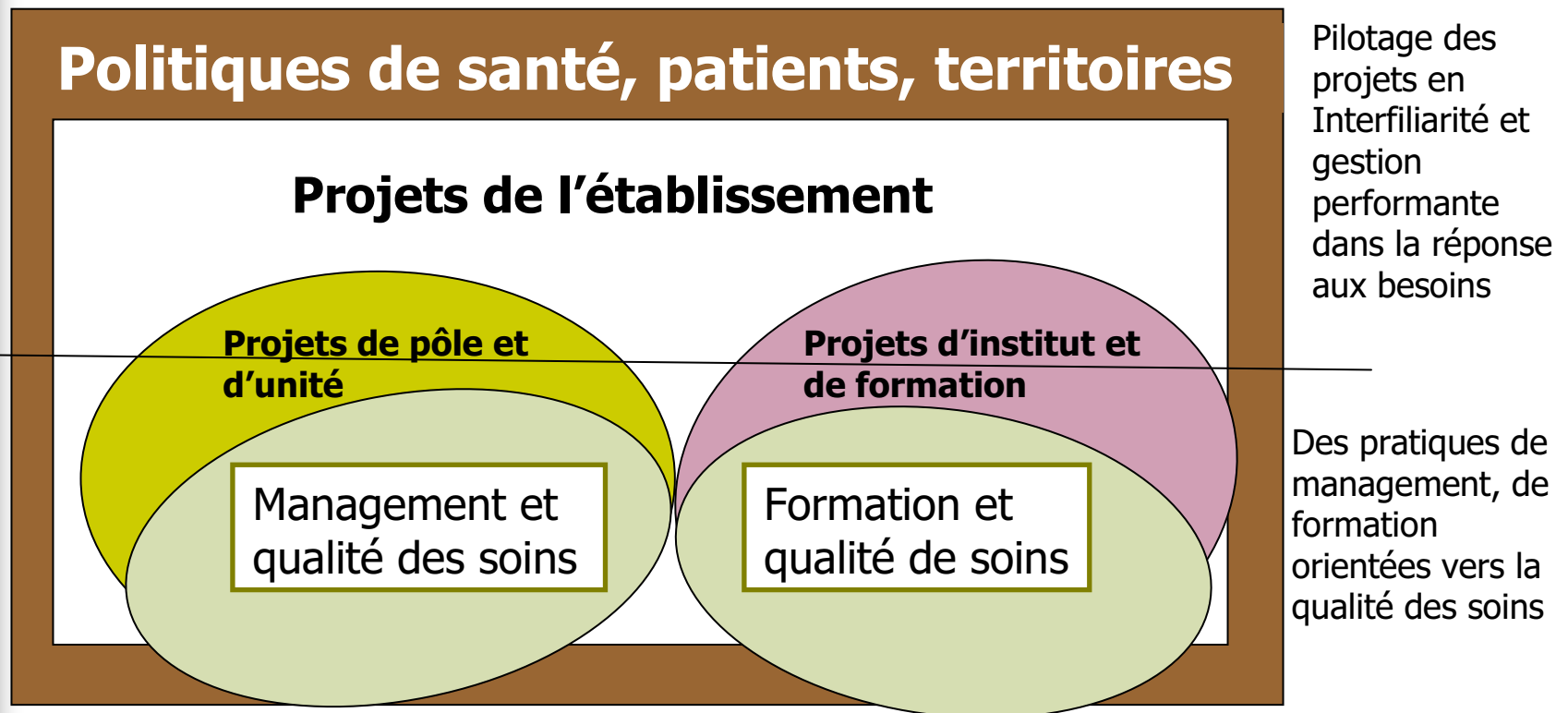
une demande d'habilitation de la spécialité
« ***Politiques Publiques de santé, territoires,
management, ingénierie de projet*** »

entrée sur les politiques de santé, le pilotage des
organisations et la conduite du changement

accessible aux cadres de toutes les filières de la santé :
médicales, administratives, soignantes, sociales ...

Un master qui problématise les questions du pilotage des organisations de la santé

Des compétences « cadre » par l'articulation de quatre niveaux





Renforcer le positionnement et la contribution des cadres de santé pour la réalisation des projets

Une analyse du changement social et des évolutions en matière **de besoins de santé**

Une compréhension des enjeux et des logiques impulsées par les politiques, auxquelles doivent répondre les projets et les pratiques sur les terrains

Des appuis pour s'inscrire en acteur, dans une fonction de cadre de proximité ou dans une fonction de formation, au sein d'une organisation pilotée par projets

Un positionnement du cadre de santé comme un acteur clé dans **la mise en oeuvre des changements**, centré sur l'amélioration de la qualité des soins et de la santé



Un parcours de professionnalisation CDS articulé avec une Maîtrise dès sept. 2008

- La formation prépare au diplôme de cadre de santé et permet l'obtention d'une **maîtrise « politiques publiques et changement social mention : politiques publiques de santé »** délivrée par l'IEP de Grenoble
- L'inscription universitaire repose sur la réussite au concours de l'IFCS et sur une démarche de Validation des Acquis Professionnels
- Le parcours de formation articule les unités d'enseignement de la Maîtrise et leurs dispositifs de validation **avec une finalité de professionnalisation**
- La réussite au diplôme cadre de santé permet l'acquisition de la Maîtrise mais n'est pas conditionnée par la validation de toutes ses unités d'enseignements



L'architecture de la formation (1/2)

Une construction modulaire qui intègre les unités d'enseignement d'une Maîtrise

Module 1 : Initiation à la fonction de cadre
(articulé avec l'UE1 organisation, système, institutions)

Module 2 : Santé publique
(articulé avec les UE 2 Politiques publiques et politique de santé, UE3 Publics et société, UE4 Cultures professionnelles et approches cliniques)

Module 3 : analyse des pratiques et initiation à la recherche
(articulé avec les UE 5 Analyses de pratiques et UE6 initiation à la recherche)



L'architecture de la formation (2/2)

Une construction modulaire qui intègre les unités d'enseignement d'une Maîtrise

Module 4 : fonction d'encadrement

(articulée avec les UE 7 Management, et UE 9 Analyses de situations et d'interventions)

Module 5 : fonction de formation

(articulée avec l'UE 8 Formation et transmission des savoirs)

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation

(articulé avec les UE 10 Conduite de projets et approfondissement et UE 11 Stages et initiation à la recherche)

Avec la possibilité d'accès au Master 2 en fonction de l'intérêt du projet professionnel et du parcours de maîtrise



Un projet pour la formation en évolution conçu pour être partagé avec les étudiants

- Un cadre qui situe, articule et relie
- Un cadre de proximité capable de distanciation
- Un apprentissage en co-formation qui laisse une place à l'expérimentation
- Une pédagogie de l'agir collectif et de la responsabilité